

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

EROSION COTIERE, AVANCÉE DE LA MER... Dakar, Banjul, Abidjan... menacés de disparition

- Environnement -

Date de mise en ligne : vendredi 27 mai 2011

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Une réunion de validation d'une étude diagnostic régionale de 'Suivi du trait de côte et élaboration d'un schéma directeur du littoral Ouest africain' a réuni des ministres en charge de l'Environnement et experts de 11 pays de l'Afrique de l'Ouest à Dakar du 16 au 19 mai dernier. Cette étude, dont une copie nous est parvenue, montre que toutes les villes côtières de la sous-région risquent de disparaître d'ici l'an 2100, si rien n'est fait, du fait de plusieurs facteurs dont l'érosion côtière, la pression démographique et l'activité socio-économique sur le littoral, l'avancée de la mer et la changement climatique.

source : www.sudonline.sn - 24/05/2011

La frange littorale constitue le support de l'avenir démographique et économique des Etat côtiers du fait de la forte concentration humaine et de ressource et de potentialités qu'elle offre. Selon une étude de suivi du trait de côte, une réflexion prospective démo-économique (2030 et 2050) conduite à partir des méthodes utilisées pour l'étude **Waltps** (West Africa long term perspective study - Etude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest) montre que le littoral Ouest africain (qui a été considérée ici sur une frange de 25 km en profondeur) rassemble aujourd'hui 31% de la population totale et 51% de la population urbaine des Etats côtiers.

Toutes les capitales administratives et/ou économiques y sont implantées. Le niveau d'urbanisation y est plus de deux fois plus élevé que dans l'hinterland. La densité moyenne actuelle est de 260 habitants par km², avec des maxima de 1000 habitants par km² au Togo et au Bénin et des zones à moins de 10 habitants par km² au Liberia ou en Guinée Bissau. Certaines zones restent inoccupées. Cette frange littorale concentrerait aujourd'hui environ 56% di Pib (Produit intérieur brut) total des pays côtiers, soit 21% du Pib rural et 76% du Pib urbain total. Ces estimations soulignent l'importance stratégique de l'espace littoral, où se concentre l'essentiel de l'activité "moderne". Ces données moyennes doivent toutefois être relativisées s'il s'agit de caractériser cet ensemble côtier, qui reste d'abord marqué par ses forts contrastes.

Seulement, cette étude qui concerne 11 pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest à savoir la **Mauritanie**, le **Sénégal**, la **Gambie**, la **Guinée Bissau**, la **Guinée**, la **Sierra Leone**, le **Liberia**, la **Côte d'Ivoire**, le **Ghana**, le **Togo** et le **Bénin** révèle que l'Afrique de l'Ouest figure parmi les régions les plus vulnérables au monde à cause de la morphologie des côtes et du manque de stratégie efficace de lutte contre l'érosion côtière.

Ce qui fait que d'ici à l'an 2100, toutes les villes côtières de la l'Afrique de l'Ouest risquent d'être englouties par l'océan du fait de l'érosion côtière et l'avancée de la mer, si rien est fait. Soit environ 9780 km de côte de la Mauritanie au Bénin.

L'étude à l'initiative de l'Union économique et monétaire Ouest africaines (**Uemoa**) a été réalisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (**Uicn**). Elle précise que le recul du trait de côte généralement observé en Afrique de l'Ouest découle de facteurs divers, naturels, liés au changement climatique, mais aussi et surtout d'origine humaine. Il s'agit de forte sensibilité à l'érosion liée à la nature des matériaux (sédiments meubles sableux ou roches très altérées et fracturées), aux apports sédimentaires circulant localement limités, soit à cause du piégeage continental (barrages, retenues) ou au débouché des cours d'eau.

LES BARRAGES ET AUTRES AMENAGEMENTS COTIERS ACCENTUENT LES RISQUES

Il y a également le cloisonnement sédimentaire côtier observable dans les littoraux structurés en caps et anses, le piégeage en profondeur des apports sédimentaires dans les zones les plus étroites du plateau continental ou à la faveur des canyons entaillant qui sont également à considérer. S'y ajoute l'absence de coordination des aménagements anti-érosifs, tant au niveau local que national et inter-états. Ces différents éléments concourent à aggraver les situations de risque observées et les menaces pesants sur les biens et la sécurité des populations.

De même, les aménagements et infrastructures qui perturbent une dérive littorale assez généralement parallèle au rivage se traduisent par des impacts directs observables : sédimentation en amont et érosion en aval des portions de littoral ainsi artificialisées. Dans tous les cas, l'aménagement de littoraux Ouest africains doit s'inscrire dans une logique multi-échelle, permettant de replacer une gestion localisée de l'érosion et de la dynamique de trait de côte dans le contexte plus large des grands compartiments hydro-sédimentaires concentrés. De même, la biodiversité des écosystèmes côtiers de l'Afrique de l'Ouest est directement liée à la variété des formes littorales et à la variété des situations bioclimatiques qui caractérise la région.

Par contre, les impacts du changement climatique sont très difficiles à déterminer en ce sens que les modèles produisent des réponses souvent contradictoires en Afrique de l'Ouest. On peut toutefois considérer des éléments comme les projections de température, les précipitations. Une augmentation de l'intensité des événements pluvieux et la diminution des périodes de retour de certains événements extrêmes pourront se traduire par des inondations des zones littorales et l'aggravation des phénomènes érosifs (pouvant aussi, dans certains cas particuliers, se traduire par une sédimentation accrue).

PROGRAMME DE SUIVI DU TRAIT DE ET SCHEMA DIRECTEUR

Aussi, la diminution globale attendue de la pluviométrie totale au cours du XXI^e siècle provoquerait la diminution du débit des grands fleuves comme le Sénégal et la Volta, qui s'accompagnerait d'un déficit sédimentaire et d'une aggravation de l'érosion côtière.

A cela il faut ajouter l'influences des ouvrages comme les barrages sur ces cours d'eau qui ne font qu'exacerber le phénomène.

De même, les impacts de l'érosion côtière et, plus largement, l'évolution naturelle des littoraux sont réelles, croissants, et d'autant plus marqués que la concentration des populations et des infrastructures dans la la frange côtière s'intensifie rapidement. C'est pourquoi le volet "Programme de suivi du trait de côte" de l'étude s'articule sur trois axes opérationnels pour une réponse régionale en matière de prévention des risques côtiers. La cohérence entre ces trois piliers qui se complètent et se renforcent mutuellement doit être assurée à travers de la mise en place de "*mécanismes régionaux de gouvernance du risque côtier*" articulants les différents niveaux d'intervention note le document.

Le premier axe vise à "*protéger et planifier pour le futur*" avec comme objectif d'accroître la résistance et la résilience des espaces littoraux occupés par les populations et les installations, en vue de réduire la vulnérabilité et l'exposition des populations et établissements humains implantés sur le littoral. Cette protection doit porter sur des prescriptions générales applicables à l'aménagement des territoires côtiers et le respect des infrastructures et écosystèmes naturels (mangroves, marais côtiers, herbiers sous marins, réserves sédimentaires bordières). Ce volet protection inclut également des aménagements de défense des côtes, lorsqu'ils sont justifiés par les enjeux et soumis à des études d'impact adaptées.

UN OBSERVATOIRE POUR FEDERER ET MUTUALISER LES RESSOURCES TECHNIQUES A L'ECHELLE REGIONALE

Cette fonction de veille doit être complétée par un suivi de l'efficacité des aménagements antiérosifs existants et de l'évolution climatique régionale. Pour cela, la contribution d'instrument de référence comme l' **Acmad** (centre africain des applications de la météorologie pour un développement durable) pour le climat et le nouveau **Csao** (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest) pour l'actualisation de la perspective démo-économique sont à envisager en ce sens que dans la démarche de mise en place de l'Oloa, s'inscrit la constitution d'un "Réseau régional des observateurs littoraux". A travers le troisième axe, les Etats sont invités à "*se préparer et renforcer les capacités de réponse*" en vue d'accroître les capacités des réponses coordonnées individuelles, collectives et institutionnelles face aux risques côtiers. Il s'agit de fédérer les ressources scientifiques et techniques nationales et restituer régulièrement aux niveaux politiques de décisions et aux acteurs côtiers l'évolution de la situation des littoraux.

La mise en réseau de ce dispositif avec les ressources scientifiques du réseau mondial de l'Uicn s'inscrit dans cette perspective. La mise place d'une plate-forme de facilitation des partenariats de coopération décentralisée avec des territoires côtiers est également envisagée.

lire aussi sur www.globule-vert.com (25 mai 2011) : [Changement climatique : inégalité face aux risques](#)

sur www.mediaterre.org (30 mai 2011) : [Changements climatiques et côtiers : une initiative commune à 5 pays en Afrique de l'Ouest](#)

sur ipsinternational.org (20 septembre 2011) : [Toujours en attente d'une solution définitive à l'érosion côtière](#) , par Fulgence Zamblé

et sur www.aps.sn (20/09/2011) : [Erosion côtière à Dakar : une géologue invite les populations à se déplacer](#)
